



PROMOUVOIR L'EFFICACITÉ  
DES INTERVENTIONS DE LUTTE  
CONTRE LES POLLUTIONS MARINES

# Services techniques



[itopf.org](http://itopf.org)

# Présentation

Organisation à but non lucratif, financée par les armateurs du monde entier et leurs assureurs, l'ITOPF a pour mission de promouvoir l'efficacité des interventions de lutte contre les pollutions causées par les déversements d'hydrocarbures, de produits chimiques et autres substances dans l'environnement marin.

Depuis 1968, nos techniciens sont intervenus sur le terrain à la suite de plus de 800 accidents de la navigation dans une centaine de pays. Leur rôle consiste à dispenser des conseils objectifs et scientifiques sur des sujets allant des techniques de nettoyage, des effets des polluants sur l'environnement et les activités économiques, à l'indemnisation. Les accidents en question sont des déversements de pétrole, de substances chimiques ou d'autres cargaisons, en vrac ou en colis, mais aussi de fuel de propulsion provenant de navires de toutes catégories. L'ITOPF est également sollicitée en cas de déversement d'hydrocarbures d'autres sources potentielles de pollution marine (oléoducs, installations offshore), dans les situations de dommages physiques aux récifs coralliens causés par l'échouage de navires, ou encore pour gérer l'impact environnemental des épaves.

Notre expérience directe des pollutions accidentelles est mise à contribution dans nos missions de planification d'urgence et de conseil auprès des autorités publiques et de l'industrie. Nous sommes une source d'information experte en matière de déversements en mer et transmettons notre savoir dans le monde entier, de formations en séminaires, encourageant les pratiques exemplaires par la sensibilisation et l'éducation.

## Financement et membres

Les revenus de l'ITOPF proviennent essentiellement des cotisations d'adhésion des armateurs, versées en leur nom par les assureurs Protection et Indemnité (P&I). Les armateurs sont membres (pétroliers, barges, transporteurs de GPL/GNL, FPSO/FSU ou transporteurs mixtes) ou associés (pour toutes les autres catégories de navires). L'ITOPF compte actuellement environ 8 000 armateurs membres, qui possèdent ou exploitent entre eux approximativement 14 000 pétroliers, soit un total de plus de 400 millions de tonneaux de jauge brute. Les associés de l'ITOPF représentent plus de 800 millions de tonneaux de jauge brute.

Nos services s'adressent à nos membres, à nos associés et à leurs assureurs P&I, auxquels ils sont normalement fournis gratuitement (sauf frais). Nous intervenons également à la demande d'autorités publiques et d'organisations intergouvernementales, comme l'Organisation maritime internationale (OMI) et les Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL). Nos activités sont encadrées par un conseil d'administration international représentant les membres de la Fédération – indépendants et compagnies pétrolières – et leurs assureurs P&I.

## Services techniques



**Au service de plus de 90 % du tonnage océanique mondial**

**90%**

**Statut d'observateur à l'OMI et aux FIPOL**

### Vision

Être une référence mondiale en matière de conseils techniques objectifs sur la planification de mesures d'urgence et la lutte contre les pollutions causées par les déversements accidentels en mer.

**Une activité internationale depuis Londres**

### Mission

Promouvoir l'efficacité des interventions de lutte contre les pollutions causées par les déversements en mer d'hydrocarbures, de produits chimiques et autres substances afin d'en minimiser les impacts sur l'environnement et sur les populations concernées.



## Intervention en cas de déversements en mer

L'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures, de produits chimiques et autres cargaisons par un navire est le premier service proposé par l'ITOPF.

Notre rôle sur le site d'un accident, qui peut varier selon les circonstances, est toujours consultatif et fondé sur une approche cohérente axée sur l'une ou plusieurs des activités suivantes :

- **conseiller tous les intéressés sur le devenir et les effets potentiels du polluant**
- **aider et conseiller tous les intéressés en matière de techniques de nettoyage, dans le but d'atténuer les dommages potentiels**
- **aider à localiser le matériel et, dans les cas où l'armateur est tenu de monter l'opération de lutte antipollution, apporter notre concours à l'organisation du nettoyage**
- **entreprendre les reconnaissances, assurer le suivi des opérations de nettoyage et conseiller tous les intéressés sur les mérites techniques des actions**
- **évaluer les dommages causés à l'environnement marin et aux pêcheries**
- **conseiller sur les méthodes d'atténuation des préjudices environnementaux et économiques, y compris les options de restauration.**

Dans tous les cas, notre objectif est de collaborer étroitement avec les organismes publics et les autres parties concernées par un accident, en vue de s'entendre sur des mesures techniquement justifiées dans les circonstances propres à la pollution. Cela permet non seulement d'optimiser le nettoyage et de minimiser les dommages, mais aussi d'accélérer et de faciliter le traitement des demandes d'indemnisation ultérieures.

Lorsque notre mobilisation sur le terrain n'est pas nécessaire, nous pouvons aussi conseiller à distance, depuis notre siège, par exemple sur la trajectoire possible d'un polluant, les ressources menacées ou la localisation de matériel de lutte antipollution.



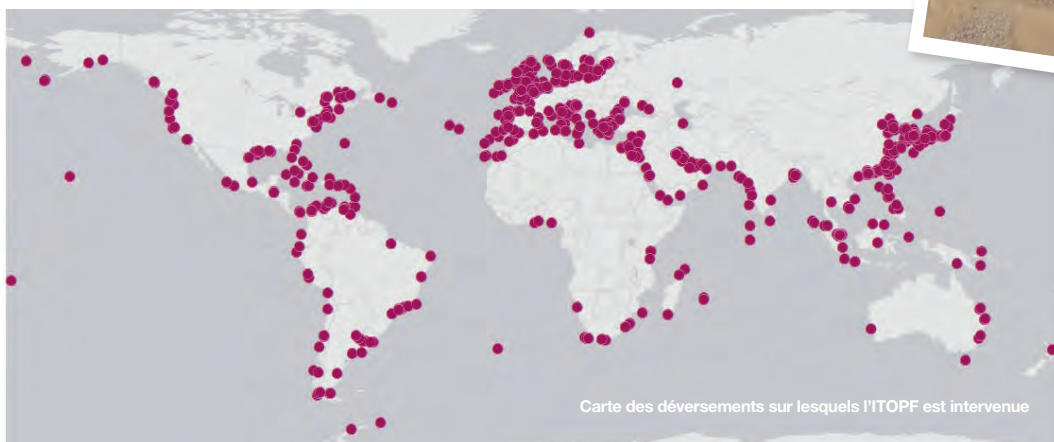
Intervention en mer du Nord



Nettoyage d'une infrastructure portuaire au Ghana



L'ITOPF conseille sur le terrain en Grèce



Une équipe internationale experte disponible 24h/24 et 365 jours par an



Océanographes biologistes, chimistes, environnementalistes, ingénieurs, géologues



Maîtrise l'anglais, le français, l'allemand, le portugais et l'espagnol



Traite en moyenne **20** cas par an



## Évaluation des dommages et analyse des demandes d'indemnisation

Nous prenons en charge l'analyse des demandes d'indemnisation présentées à la suite de déversements, qui s'inscrit souvent dans le prolongement naturel de la présence de l'ITOPF sur le terrain au moment d'un accident. Il s'agit généralement d'établir le caractère raisonnable du coût du nettoyage et le bien-fondé des demandes d'indemnisation pour les dommages aux ressources économiques (biens ou entreprises) à partir de critères internationaux. L'évaluation des dommages aux pêcheries, et plus particulièrement aux installations de mariculture, est un domaine spécialisé qui nécessite souvent une analyse détaillée de ces demandes d'indemnisation complexes. Nous collaborons parfois avec des experts possédant une connaissance approfondie du secteur touché et de l'économie de ses pêcheries.

Nos conseils sont par ailleurs régulièrement sollicités au sujet des dommages causés à l'environnement par les déversements, de la faisabilité et de la justification technique des mesures de restauration proposées.

L'ITOPF a pour mission d'encourager une évaluation collaborative des dommages dus à la pollution, afin de faciliter le règlement rapide et à l'amiable des demandes d'indemnisation. C'est dans cet esprit que nous accompagnons à la fois les demandeurs et les instances chargées du paiement des indemnités, c'est-à-dire les assureurs P&I ou les FIPOL dans la majorité des cas.

Ce sont ces instances, et non pas l'ITOPF, qui prennent la décision finale d'indemniser ou non. En effet, une multitude de facteurs autres que ceux d'ordre purement technique entrent en jeu.



## Planification des interventions d'urgence et services consultatifs

Forts de notre expérience pratique incomparable, nous conseillons les autorités publiques, l'industrie, les organisations internationales et autres organismes sur la préparation de plans d'intervention d'urgence, ainsi que sur divers sujets afférents à la pollution marine.

Ces activités sont autant d'occasions propices à la transmission de bonnes pratiques sans les pressions inévitables au moment d'un déversement. Elles nous permettent par ailleurs de forger et d'entretenir des liens avec les gouvernements, les organisations et les systèmes avec lesquels nous pourrions être amenés à travailler.



## Formation et éducation

Nous animons des formations et des séminaires dans le monde entier, souvent en tandem avec nos principaux partenaires intergouvernementaux (OMI, FIPOL) ou industriels (IPIECA).

Les formations sont un excellent moyen de transmettre notre savoir technique et nos expériences à ceux qui risquent de faire face à un accident.

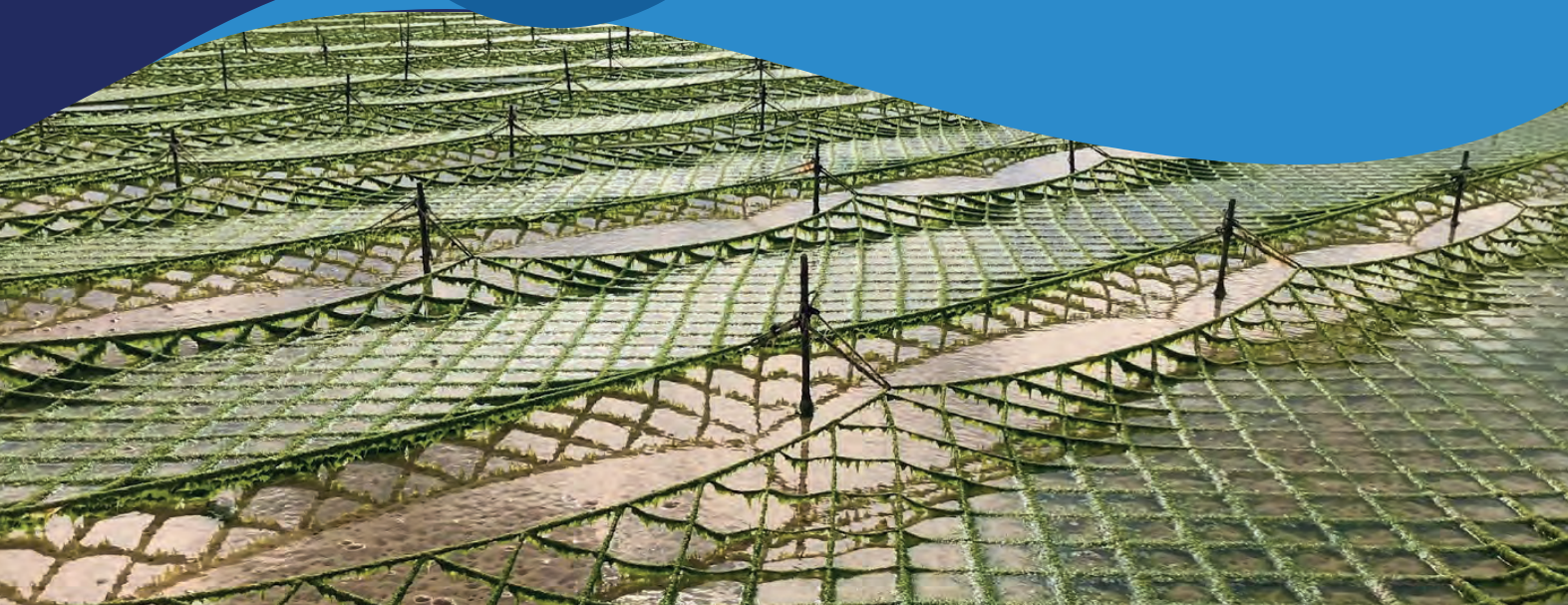
Nous participons aussi fréquemment aux exercices d'entraînement organisés par les armateurs, les compagnies pétrolières et autres groupes.



**Attribue chaque année à hauteur de £50 000 à des projets de R&D**

## Financement R&D

Chaque année, l'ITOPF attribue à hauteur de £50 000 à des projets de recherche et développement susceptibles de contribuer à l'amélioration de la planification des mesures d'urgence et des interventions en cas de déversement, ainsi qu'à l'invention de nouvelles techniques de surveillance et de restauration des ressources environnementales.





Nous sommes une source d'information cruciale sur la pollution causée par les déversements accidentels de navires. Les ressources suivantes sont disponibles gratuitement sur le site de l'ITOPF :

**Notre collection de Guides d'informations techniques (GIT)** contenant des conseils pratiques sur les pollutions par les hydrocarbures et les substances chimiques, les techniques de lutte antipollution et l'impact des déversements sur l'environnement marin.

1. Observation aérienne des déversements d'hydrocarbures en mer
2. Devenir des déversements d'hydrocarbures en mer
3. Utilisation des barrages dans la lutte contre la pollution par les hydrocarbures
4. Utilisation des dispersants dans le traitement des déversements d'hydrocarbures
5. Utilisation des récupérateurs dans la lutte contre la pollution par les hydrocarbures
6. Reconnaissance des hydrocarbures sur les littoraux
7. Nettoyage des hydrocarbures sur les littoraux
8. Utilisation de matériaux absorbants dans la lutte contre la pollution par les hydrocarbures
9. Traitement et élimination des hydrocarbures et des débris
10. Direction, commandement et gestion des déversements d'hydrocarbures
11. Effets de la pollution par les hydrocarbures sur les pêches et la mariculture
12. Effets de la pollution par les hydrocarbures sur les activités sociales et économiques
13. Effets de la pollution par les hydrocarbures sur l'environnement
14. Échantillonnage et suivi des déversements d'hydrocarbures en mer
15. Préparation et soumission des demandes d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par hydrocarbures
16. Planification d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures en mer
17. Intervention en cas d'accident chimique en mer

**Lutte contre la pollution par les hydrocarbures en mer :**

une série primée de huit films sur les principaux problèmes liés aux déversements d'hydrocarbures et les moyens de bien planifier et exécuter la lutte antipollution, sous-titrés en plusieurs langues.

1. Déversement d'hydrocarbures en mer : introduction
2. L'observation aérienne
3. La lutte antipollution en mer
4. Le nettoyage du littoral
5. La gestion des déchets
6. L'impact environnemental
7. L'indemnisation
8. Les déversements sous les climats froids

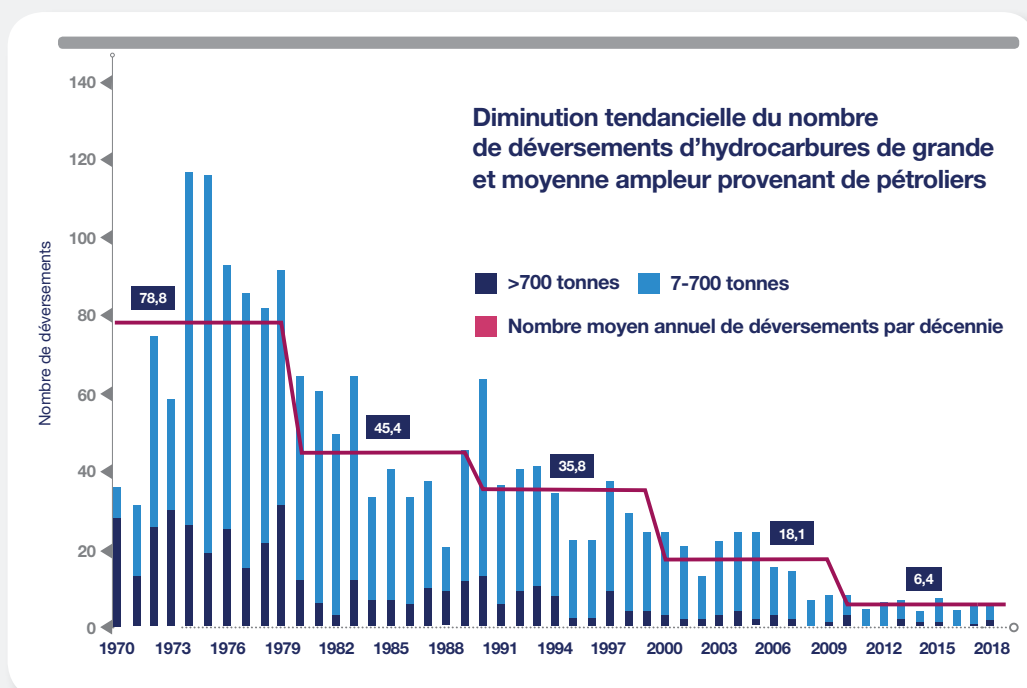
**Oil Tanker Spill Statistics :** une publication annuelle sur les déversements d'hydrocarbures accidentels de pétroliers, de transporteurs mixtes et de barges depuis les années 1970. Les données sont extraites de la base de données de l'ITOPF.

**Country & Territory Profiles :** le résumé des dispositions de lutte antipollution et des moyens de nettoyage à l'intérieur de chaque État maritime.

**SIG :** indique les déversements passés, les conventions internationales et les données sur la circulation de pétroliers.

Nous possédons également une bibliothèque complète, contenant une collection hors pair de publications sur les déversements en mer, les techniques de nettoyage, les effets sur l'environnement et d'autres sujets apparentés. Elle est ouverte sur rendez-vous aux étudiants et autres visiteurs souhaitant y effectuer des recherches.

**Nos statistiques indiquent une diminution spectaculaire et soutenue de la fréquence des déversements d'hydrocarbures de pétroliers.**



Séminaire technique de l'ITOPF



Animation d'une formation en Chine

# En cas d'accident

En cas de déversement d'hydrocarbures, de produits chimiques ou autre substance, veuillez composer les numéros ci-après pour obtenir des conseils ou déclencher notre mobilisation sur le terrain :

De 9 heures à 17 heures  
(HEURES DE BUREAU AU ROYAUME-UNI)

**+44 (0) 20 7566 6999**

Ce numéro est celui de notre siège.  
Demandez à parler à un membre de l'équipe technique.

EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU AU ROYAUME-UNI  
(en cas de déversement uniquement)

**+44 (0) 20 7566 6998**

Votre appel sera dirigé vers le membre de l'équipe technique d'astreinte.

Veuillez nous communiquer autant des renseignements ci-après que possible :

## RENSEIGNEMENTS ESSENTIELS

- Les coordonnées de la personne qui signale l'accident
- Les noms du navire et de son armateur
- La date et l'heure de l'accident (en précisant l'heure locale ou GMT/UTC)
- La position (latitude et longitude ou distance et direction par rapport au port ou au repère le plus proche)
- La cause de l'accident (collision, échouement, explosion, incendie, etc.) et nature des dommages
- Les caractéristiques et la quantité de la cargaison et du fuel de propulsion à bord
- L'estimation de la quantité déversée ou de la probabilité de déversement
- Le nom du propriétaire de la cargaison
- Les mesures prises et prévues (et par qui) pour lutter contre la pollution
- L'état du navire et les opérations de sauvetage prévues

## AUTRES RENSEIGNEMENTS UTILES

- Les conditions météorologiques, l'état de la mer, la vitesse et la direction du vent
- La longueur, la largeur et l'aspect des nappes ou des panaches, y compris la direction de la dérive
- Le type de ressources menacées (ex. pêcheries ou zones résidentielles)
- La répartition de la cargaison et des soutes ainsi que leur emplacement par rapport à la zone endommagée

## Substances chimiques dangereuses ou nocives

- État : solide, liquide, gaz, en vrac, en colis
- Numéro UN ou CAS, FDS ou connaissance

## Hydrocarbures

- Densité, viscosité, point d'écoulement, caractéristiques de distillation, wax & teneur asphalténique (ou certificat de soute)



PROMOUVOIR L'EFFICACITÉ  
DES INTERVENTIONS DE LUTTE  
CONTRE LES POLLUTIONS MARINES

**ITOPF Limited**  
1 Oliver's Yard  
55 City Road  
Londres  
EC1Y 1HQ  
Royaume-Uni

**Tél** +44 (0)20 7566 6999  
**E-mail** central@itopf.org  
**www.itopf.org**